



MONSIEUR GASPARD ET MME SIDONIE ; UNE SITUATION DE MAINTIEN À DOMICILE

Remarque : à chaque nouvel intervenant dans l'histoire, refaire passer le « lien » par Mme et Monsieur ...

Histoire	Pelote
<p>Il était une fois ...</p> <p>Monsieur Gaspard et Mme Sidonie sont un couple âgé qui vivent dans leur domicile, un appartement. Monsieur à 80ans, Mme 82. Monsieur a des troubles de la marche et lors des déplacements. Il a quelques troubles de la mémoire. C'est une maladie de Parkinson qui a été diagnostiquée lors de la dernière visite médicale chez leur médecin traitant.</p> <p>C'est Mme qui fait tout.</p> <p>Ils viennent d'emménager dans un LP, avec la présence d'une référente sociale régulière</p>	<p>Mme</p> <p>Monsieur</p> <p>Docteur</p> <p>Référente sociale</p>
<p>Un beau jour ...</p> <p>Mme doit se faire opérer de la cataracte et doit être hospitalisée. La famille et les proches de la famille décident de se relayer pour l'accompagnement de M. Gaspard pendant l'hospitalisation de Mme, qui doit malheureusement de prolonger.</p> <p>Ainsi, la fille de Monsieur prend le relai, avec le soutien moral de son frère.</p>	<p>Fille</p> <p>Frère</p>
<p>Mais très vite, la fille est débordée. Il semble que la situation de M. Gaspard se péjore. En fait, la fille remarque que son papa a beaucoup plus de problèmes de mémoire qu'elle ne l'avait anticipé, qu'il a besoin d'aide et de stimulation pour les actes de vie simples comme se laver et s'habiller.</p>	
<p>Elle appelle le médecin traitant à l'aide, et ce dernier la met en contact avec le CMS : il est manifestement temps d'offrir du soutien. D'autant que l'hospitalisation de Mme doit encore se prolonger.</p>	<p>Médecin</p>
<p>La fille prend donc contact avec le CMS. Elle parvient à obtenir un RDV avec l'infirmière qui fera l'évaluation. C'est cette dernière qui va permettre de mettre en place un accompagnement sur mesure pour Monsieur. Il y aura une infirmière pour préparer les médicaments, un AXS pour la toilette et le ménage. ET vu les problèmes de marche et de déplacement, l'ergothérapeute du CMS passera elle aussi faire l'évaluation.</p>	<p>CMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réception - Infirmière évaluatrice - Infirmière - AX - ergo
<p>Au retour de Mme Sidonie depuis l'hôpital, Mme est fatiguée. Elle découvre son environnement modifié, son mari qui va moins bien ...</p> <p>Une rencontre avec tous les partenaires met en avant que Mme a besoin de repos, et qu'il serait bon que Monsieur aille en accueil de jour 2 à 3 jours par semaine.</p>	<p>CAT : responsable CAT ; deux animateurs.</p>



Voilà qu'il faut prendre contact avec le CAT.	
<p>Comme la famille ne dispose pas de moyen d'amener monsieur au CAT, c'est le service de transport du CAT qui s'en charge, et qui est le premier contact avec Mme et Monsieur chacun de ces jours.</p> <p>L'équipe du CAT se met en contact avec le CMS</p>	<p>Transporteur</p> <p>Lien responsable CAT et CMS</p>
<p>Au fur et à mesure des jours de fréquentation du CAT, l'équipe remarque que les troubles mnésiques de Monsieur augmentent. Ils interpellent Mme, le CMS, le médecin.</p> <p>Le médecin traitant propose une évaluation de la mémoire et M. est orienté vers une consultation mémoire</p>	<p>Consultation mémoire</p>
<p>Ainsi que vers un neurologue pour adapter au mieux le ttt contre la maladie de parkinson</p>	<p>neurologue</p>
<p>L'été arrive ...</p> <p>Il est temps pour la famille de partir en vacances. Mme a aussi besoin d'un repos d'un un peu plus long temps qu'une journée, et c'est un court séjour qui se met en place pour Monsieur. Mme préfère partir avec ses enfants, afin d'être « remise en forme » par les bons soins de ses proches.</p> <p>Il faut donc prendre contact avec le BRIO, afin de prendre l'inscription de monsieur, et organiser le CS.</p> <p>Infirmières, AXS, animatrices, hôtellerie, tout le monde met tout en œuvre pour que le séjour de monsieur se passe au mieux.</p> <p>Mais à la fin du séjour tout le monde pose le constat qu'un soutien pour les proches serait utile, ces derniers semblent épuisés....</p>	<p>BRIO</p> <p>Equipe du Court séjour</p>
<p>Au retour à domicile, des services plus importants se mettent en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un accueil en CAT de nuit une fois pour Monsieur, qui commence à devenir incontinent - des rencontres régulières avec la Croix Rouge pour le soutien aux proches- - L'assistant social de Pro Senectute pour aider Mme à gérer les affaires financières ... - Et les Alzh'amis pour tenir compagnie à Monsieur un ou deux après-midi à Monsieur, afin que Mme puisse avoir encore du temps de repos 	<p>CAT de nuit</p> <p>CRouge</p> <p>Pro SEnectute</p> <p>Alzheimer</p>
<p>Etcaetera ...</p> <p>Sans doute jusqu'à une chute de Mme, qui se casse la hanche, PTH, CTR, et entrée en EMS pour Monsieur</p>	<p>BRIO</p> <p>EMS</p>



COMPARAISON VD – FR DANS CETTE SITUATION ET SPECIFICITES CANTONALES

VAUD	FRIBOURG
<p>Court séjour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 mois max par année civile - 60.- / jour, la différence d'avec le prix normal en EMS est pris en charge par l'Etat. Pour les ayant-droits PC, 30.- sont remboursables. Le forfait soin est calculé par Plex et remboursé par les caisses maladie. - Animation, par analogie au LS : 16' par jour/par lit - Physio-ergo : sur bon de ttt 	<p>Court séjour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 mois max par année civile - 54 lits de courts-séjours dans 21 EMS et 19 lits d'orientation à l'UATO à la Providence (sortie d'hospitalisation HFR) - Par jour, à charge du bénéficiaire ou des prestations complémentaires : Fr. 103.- prix de pension – selon évaluation RAI, de fr. 66.- à fr. 119.- prix de l'accompagnement FAJ (calculé par EMS selon coûts du personnel de soins et selon évaluation RAI) Prix des soins payé par l'Etat et les caisses-maladie : selon évaluation RAI : de fr. 18.- à fr. 238.-
<p>CAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De jour et/de nuit - Sous forme de modules uniformes sur l'ensemble du Canton - Prix pour le bénéficiaire : 25.- pour une journée de 8 h / Transport entre 9.20 et 18.40 par aller-retour fonction de la distance 	<p>Foyer de jour</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 foyers de jour dans le canton dont 7 rattachés à des EMS et un seul indépendant, spécifique à l'accueil de personnes ayant des troubles de la mémoire de type Alzheimer : LA FAMILLE AU JARDIN - Prix unifié dans tout le canton : fr. 40.- pour l'accueil et fr. 10.- pour le repas – de 9h à 17h - Transport organisé par le bénéficiaire soit ses proches ou les services de transport existants (Croix-Rouge, Passe-Partout, services communaux) ou à LA FAMILLE AU JARDIN : service de transport soutenu par Pro senectute – tarifs entre fr. 15.- et fr. 28.- AetR <p>Accueil en week-end</p> <ul style="list-style-type: none"> - LA FAMILLE AU JARDIN - Coûts bénéficiaires ou prestations complémentaires : prix de pension et accompagnement : fr. 195.- par jour - + facturation à l'Etat et Caisse-maladie, selon le degré de dépendance RAI
<p>CMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une ergothérapeute et d'un assistant social en plus des services de 	<p>Maintien à domicile</p>



<p>soins infirmiers, soins de base, ménage, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Services d'aide et soins à domicile – soins et aide au ménage (institutionnel, privé, associatif) - Croix-Rouge – service d'aide aux proches - Pro Senectute – consultation sociale - Infirmières indépendantes - Services bénévoles dans diverses communes (ex. Le Mouret solidaire-le Gibloux solidaires, etc..) - Visites à domicile : Pro Senectute – Ass. Alzheimer - VALM – service d'accompagnement à domicile (fin de vie ou personnes souffrant de maladies chroniques)
<p>-</p>	<p>Indemnité forfaitaire pour proches aidants Entre fr. 15.- et fr. 25.- par jour pour le proche-aidant faisant ménage commun – depuis peu déductible du revenu</p>
<p>Logements protégés Vers une définition commune comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Architecture adaptée - Moyen d'alerte sécuritaire (sécutel, domosafety, etc.) - Local communautaire - Référente sociale <p>Frais des services communautaires remboursables par les PCG pour les ayants-droits.</p>	<p>Appartements protégés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actuellement, à proximité des EMS ou selon les communes - Mesures liées à l'habitat dans le projet Senior + - Conciergerie sociale prise en charge par les prestations complémentaires
<p>Equipes mobiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soins pall - Psychiatrie de l'âge avancé 	<p>Equipes mobiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voltigo (soins palliatifs) - Psydom (soins psychiatriques ambulatoires)